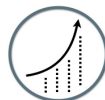


Convention collective des entreprises du secteur privé du spectacle vivant - Actualité sociale

14 heures - 680 €*



à distance



100% acquis

REGLEMENTATION

Description générale de l'action de formation. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administrateur/administratrice d'une structure de spectacle vivant privé (lieux fixes, compagnies de spectacles vivants, entrepreneurs de tournées...).

PRE-REQUIS

Etre chargé/e de la gestion du personnel.

OBJECTIFS

- Appréhender les principales caractéristiques de la convention du secteur privé du spectacle vivant
- Actualiser les connaissances sociales
- Décrypter les dispositions particulières
- Connaître la procédure en cas d'accord d'entreprise

NB : Nous n'aborderons pas les annexes suivantes : 3 (cabarets), 5 (cirque) et 6 (organiseurs occasionnels).

CONTENU DÉTAILLÉ

- Le champ d'application de la convention du secteur privé du spectacle vivant : une définition des secteurs « public » et « privé » du spectacle vivant : conséquences à percevoir...
- Les dispositions générales : représentation du personnel, contrats de travail, grilles de classifications et salaires
- Règlementation sur la durée du travail
- Situation des cadres
- Les dispositions particulières : CDD intermittent, CDD d'usage, collaborateurs de longue durée, enregistrements, répétitions...
- La définition des tournées et l'approche liée aux déplacements
- L'intérêt d'ajouter un accord d'entreprise : procédure, champ de la négociation....

INTERVENANTe EXPERT

Emilie Le Thoër - Avocate au barreau de Nantes.

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Mener à bien ses missions d' élu du CSE dans une structure culturelle
- Comment rémunérer tous les acteurs d'une création

METHODE PEDAGOGIQUE

- Lors de la formation en visioconférence, l'intervenant alternera entre l'exposé des règles sociales et administratives nécessaires à la compréhension de la thématique ; et des exercices pratiques afin de permettre aux participants d'assimiler les règles énoncées et d'échanger sur leurs pratiques respectives.
- Un support résumé sera remis en début de formation (puis par email) aux participants, afin de faciliter la prise de note lors de la formation.
- La direction pédagogique est assurée par Sylvie Ricordaire, assistante formation

VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite à la fin de la formation. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

DUREE ET COÛT PEDAGOGIQUE

Le CAGEC est exonéré de TVA.

Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payes..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.

CONTACT

Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30 - formation@cagec.fr

 www.cagec.fr

 <https://www.facebook.com/CagecGestion>

 <https://www.linkedin.com/company/cagec-gestion-sarl>

Document non contractuel - Copyright CAGEC©

Crédits photo : [@fotolia.com](https://www.fotolia.com)



Le CAGEC est membre de la FFP

Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour le domaine suivant : Spectacle

Demande de pré-inscription

Formation : CCN des entreprises du secteur privé du spectacle vivant

Coordonnées personnelles

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Si vous vous trouvez en situation de handicap, faites-le savoir à Sylvie au 02 40 35 87 30. Elle portera une attention particulière à vous accueillir et à vous orienter dans vos démarches. Elle informera l'intervenant/e qui veillera à vous installer au mieux pour votre confort.

Coordonnées professionnelles

Nom de la structure :

Adresse complète :

Téléphone (ligne directe) :

Email

Site internet :

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5

6 à 9

10 et +

Financement du stage

AFDAS

OPCO autre

Employeur

Pôle Emploi

Fin. personnel

Agéfiph

.Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

